

## **DECISION N° DEC\_047\_2024**

Avenant n°2 au lot n°2 - Sculpture, consolidation de la pierre - au marché de restauration de l'église Saint-Georges

La Ville de Sélestat a lancé une consultation pour les travaux de restauration de l'église Saint-Georges.

Les prestations ont été réparties en 13 lots. Les lots 1 à 10 avaient fait l'objet d'une publication. Les lots 11 à 13 avaient été passés selon une procédure adaptée sous forme de simple devis (petits lots).

Les lots n° 1 à 10 ont été attribués lors de la commission d'appel d'offres du 06 août 2021.

Le lot n°2 : Sculpture, consolidation de la pierre a été attribué à un groupement d'entreprise dont le mandataire non solidaire du groupement conjoint est l'entreprise Tollis - 183 boulevard Jean Mermoz - 94550 CHEVILLY LA RUE et le cotraitant est l'entreprise Léon Noël - 1M rue du Doubs - 67000 STRASBOURG.

Les travaux de la tranche ferme ont débuté le 10 janvier 2022.

Au cours de l'exécution du chantier, le groupement d'entreprise a décidé de modifier la répartition des travaux; aussi, l'entreprise Tollis réalisera l'ensemble des travaux.

Cette modification nécessite l'émission d'un avenant pour acter la nouvelle répartition, qui n'aura pas d'incidence financière sur le marché.

**LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,**

**VU** le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,

**VU** le Code de la Commande publique et notamment les articles L.2124-2, R.2124-21° et R.2161-2 à R.2161-5 concernant la procédure de passation d'appel d'offres ouverts,

**En application** de la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**Décide** d'établir l'avenant n°2 au lot n°2 - Sculpture, consolidation de la pierre - du marché de travaux de restauration de l'église Saint-Georges.

*Commande Publique et Assurances/Ines BERNAUD*

Fait à Sélestat, le 27/06/2024

Le Maire :  
Marcel BAUER